



FéWaSSM A.S.B.L.

Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL
Siège social : rue du Luxembourg, 15 – 6900 Marche-en-Famenne
Courriel : fewassm@gmail.com

Commission éthique et clinique du 16/1/2018

Présents :

Chantal Bechhoff, SSM Courcelles – Annick Bodson, SSM Tamines - Boriolo Piera, SSM Montignies/Sambre – Chantal Dambly, SSM Tamines/Gembloux – Dominique Dams, SPSM Charleroi – Anne Delgrange, SSM Namur Balances – Bénédicte Herbiet, SSM Jolimont – Bernadette Huberlant, SSM Namur Balances – Charlotte Lambrechts, SSM Gembloux - Hélène Leclef, SPSM Courcelles – Gwenaëlle Lefèbvre, SSM Tournai – Anne-Françoise Lison, SSM Alfa Liège – Lara Nils, SSM Libramont — Marie-Ange Senden, SSM La Kalaude – Benoit Vantichelen, SSM St Pierre Ottignies – Kathy Leblanc, SPSM Tournai – Véronique Vincart, SSM Tamines/ANA – Dominique Wéry, SSM CFE Verviers .

Excusés :

Michèle boiteux, SSM Le Padelin Mons — Agnés Gigi, SSM Virton - Justine Debauche, SSM Namur Astrid/ANA - Anne-Gaëlle Hubert, SSM « La pioche »- Delphine Lejeune, SSM Gembloux – Xavier Mulkens, SSM Charleroi Bernus - Valérie Samain, SSM Psycjic La Louvière- Alain Rozenberg, Les Safrans

Approbation du PV du 28/11/2017

- Y ajouter la liste des présents et excusés
- Le PV est approuvé

Valérie Samain qui avait en charge la coordination de cette commission avec Chantal Dambly a démissionné du CA de la Féwassm. Elle sera remplacée par Alain Rozenberg.

Représentation de la commission au CA

Chaque Commission pouvant avoir un représentant au CA de la Féwassm, toute personne intéressée peut poser sa candidature pour le mois d'avril au plus tard. Elle sera soumise à la commission pour accord . La candidature sera ensuite présentée à l'AG du 12/6/18. Pour rappel, il ne peut y avoir qu'1 représentant par PO à l'AG.

Analyse comparative et critique entre le texte sur l'identité des SSM et la note du KCE

- Relecture du texte sur l'identité des SSM. Ce texte a été élaboré par l'Apossm, l'Atsma, le groupe des médecins psychiatres avec l'aide du Crésam. Il a été finalisé en mars 2016.

Questions/remarques :

- les psychomotriciens ne sont pas cités alors qu'ils le sont dans le décret
 - Ne faut-il pas spécifier qu'il s'agit des SSM Wallons ?
-
- Présentation de la note du KCE par Pascale Minotte du Crésam.
Quels impacts cette proposition a sur notre clinique ?

Bénédicte Herbiet, Hélène Leclef, Anne-Françoise Lison, Lara Nils, Piera Boriolo et Marie-Ange Senden prennent note des questions, arguments, commentaires.

Un groupe de travail composé d'Annick Bodson, Marie-Ange Senden, Chantal Dambly et Benoit Vantichelen se réunira le 19/2 de 11h à 13h et travaillera sur ces notes et présentera un argumentaire clinique à la prochaine commission.

L'objectif de ce travail est de faire des propositions de résolutions et d'interpeller le Cabinet et l'Aviq sur ces résolutions et nos inquiétudes.

Dates des prochaines commissions éthique et clinique

Lundi 19 mars 2018 de 9h30 à 12h

Jeudi 19 avril 2018 de 9h30 à 12h

Dans les locaux du Crésam